RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

2026

Bouillargues
en costières

PRÉSENTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

LE 24 FEVRIER 2026

COMPRENDRE LE ROB

Chaque année, dans toutes les communes de plus de 3500 habitants et dans les deux mois précédant le vote du budget, le Maire doit présenter au conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) contenant (L. 2312-1 du CGCT) :

- Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement/investissement)
- les engagements pluriannuels envisagés par la commune : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses
- la structure et la gestion de la dette pour assurer l'information sur la situation financière

Ces éléments budgétaires et financiers interviennent après avoir contextualisé la situation de la commune dans un environnement économique, social et politique global.

Le rapport donne lieu à un débat d'orientation budgétaire (DOB) soumis à un vote traduit par une délibération et relaté dans un compte rendu de séance. Le DOB doit intervenir dans un délai de 10 semaines maximum avant le vote du budget pour la maquette M57.

Le ROB est transmis à la préfecture et au président de Nîmes métropole sous 15 jours après son examen en conseil municipal. Il est également mis à la disposition du public, notamment sur le site Internet.

Le budget primitif sera voté au cours d'une séance ultérieure et distincte dont la date reste à définir au regard de l'année électorale 2026.

ROB 2026 – PRESENTATION GENERALE

Eléments de contexte macroéconomiques

Loi de finances 2026

- Chiffres clés utilisés
- Mesures pour les collectivités

2026 : année d'élections municipales

Contexte local

- Budget 2026 de la Région Occitanie /Pyrénées-Méditerranée
- ROB 2026 du Département du Gard
- ROB 2026 de Nîmes métropole

Nîmes métropole et Bouillargues : liens financiers

Enfance et jeunesse

Activité locale, emploi et revenus

Habitat et logements sociaux

Rappel du projet de mandat 2020/2026

Rétrospective 2025 : recettes et dépenses

Evolution de la capacité d'autofinancement

Dette : baisse continue des charges financières

Rappel des objectifs d'évolution

Budget général

- Section de fonctionnement : recettes (fiscalité, dotations, compensations intercommunales, loyers et tarifs, autres) et dépenses (générales, personnel, subventions, autres)
- Investissement : programmation pluriannuelle sur le mandat, dépenses et recettes 2025

Budget annexe « cimetière »

CCAS : informations sur le budget et les actions

ELEMENTS DE CONTEXTE MACROECONOMIQUE

INTERNATIONAL ET ZONE EURO

Source OCDE

- La croissance du PIB mondial devrait ralentir, passant de 3.2% en 2025 à 2.9% en 2026, avant de se redresser légèrement à 3.1% en 2027.
- L'activité à court terme devrait se tasser à mesure que la hausse des taux de droits de douane effectifs se répercutera progressivement sur l'économie, pesant sur l'investissement et sur les échanges, sur fond de persistance des incertitudes géopolitiques et liées à l'action publique.
- La croissance de la productivité et le dynamisme économique ont ralenti au cours des deux dernières décennies. Depuis la fin des années 1990, la croissance de la production par habitant a diminué d'environ un point de pourcentage dans les pays de l'OCDE, tandis que le ralentissement continu de la productivité multifactorielle fait craindre un essoufflement des moteurs de l'innovation et de la dynamique des entreprises.
- La poursuite de réformes structurelles semblerait de nature à soutenir la croissance et notamment renforcer la dynamique des entreprises et la croissance de la productivité.

NATIONAL

Source ministère de l'Économie et des finances

- Freinée par les mesures commerciales américaines et le climat d'incertitude prolongée, en 2025, la croissance de l'économie française s'établit à 0.7%, la consommation des ménages et l'investissement privé pâtissant d'un climat d'incertitude élevée qui a pu alimenter des comportements attentistes des agents économiques.
- En 2026, la croissance s'élèverait à 1.0%. Elle serait essentiellement tirée par la demande intérieure privée, dans un scénario de dissipation des incertitudes domestiques. La consommation progresserait et l'investissement privé augmenterait, profitant aussi de la détente des conditions de financement.

LOI DE FINANCES 2026
CHIFFRES CLES UTILISES

Chiffres clés du PLF pour 2026

PLF (% de PIB)	2024	2025	2026
Solde effectif	-5,8%	-5,4%	-4,7%
Dépense publique (hors crédits d'impôts)	56,6%	56,8%	56,4%
Évolution de la dépense publique en volume (%)	2,1%	1,7%	0,3%
Taux de prélèvements obligatoires	42,8%	43,6%	43,9%
Dette au sens de Maastricht	113,2%	115,9%	117,9%

Évolution de la dépense publique primaire
(Dépense primaire y compris transferts, hors crédits d'impôts, champ courant)

(niveaux en Md€)	2024	2025	2026
Toutes administrations publiques	**1 592**	**1 631**	**1 651**
Administrations publiques centrales (État et opérateurs de l'État)	604	609	621
Administrations publiques locales	322	331	332
Administrations de Sécurité sociale	772	799	808

Ces prévisions de croissance sont proches de celles des principales organisations internationales et des économistes de marché.

Mais ces prévisions sont entourées d'aléas : droits de douanes américains, tensions géopolitiques, épargne des ménages face aux incertitudes…

INFLATION PROJETEE

+1.3% en France en 2026 et + 1.6% en 2027.

+ 2.8% dans les pays du G20 en 2026 et 2.5% en 2027

LOI DE FINANCES 2026
MESURES POUR LES COLLECTIVITES



DILICO : « *dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales* ». Comme en 2025, la somme ainsi prélevée devra être reversée à hauteur de 90 % aux collectivités contributives, par tiers, pendant trois ans. Les 10 % restants alimenteront des fonds de péréquation horizontaux.

- Si l'effort réclamé est moins dur que ce qui était annoncé initialement, les communes, EPCI, départements et régions devront tout de même endurer une ponction d'environ 2 milliards d'euros sur leurs recettes
- Diminution de 200 millions d'euros de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- Le budget prévoit la fusion de la taxe sur les logements vacants (TLV) en zone tendue et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)
- Création d'un régime d'assurance pour les collectivités en cas de dommages résultant d'émeutes et un fonds de mutualisation pour les indemniser
- Suppression de 4 000 postes d'enseignants pour la rentrée 2026.

2026 ANNÉE D'ÉLECTIONS MUNICIPALES ADAPTATION DU CALENDRIER BUDGÉTAIRE

L'année 2026 sera marquée en mars par les élections municipales.

Lors des années électorales, les conseils municipaux peuvent voter le budget primitif jusqu'au 30 avril.

Cependant, dans les communes de plus de 3500 habitants, ce vote doit être précédé par un débat sur le rapport d'orientation budgétaire. Il s'agit d'une formalité obligatoire. La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit s'effectuer dans un délai de 10 semaines avant le vote du budget.

Par ailleurs, le délai de convocation de la séance du conseil municipale prévoyant le vote du budget primitif doit respecter un préavis de 12 jours.

Ces contraintes cumulées ont guidé la réalisation d'un ROB de principe afin que le vote du budget puisse se tenir sereinement pour l'équipe municipale.

Ce ROB ne contient que les données obligatoires et ne mentionne pas d'orientations politiques.

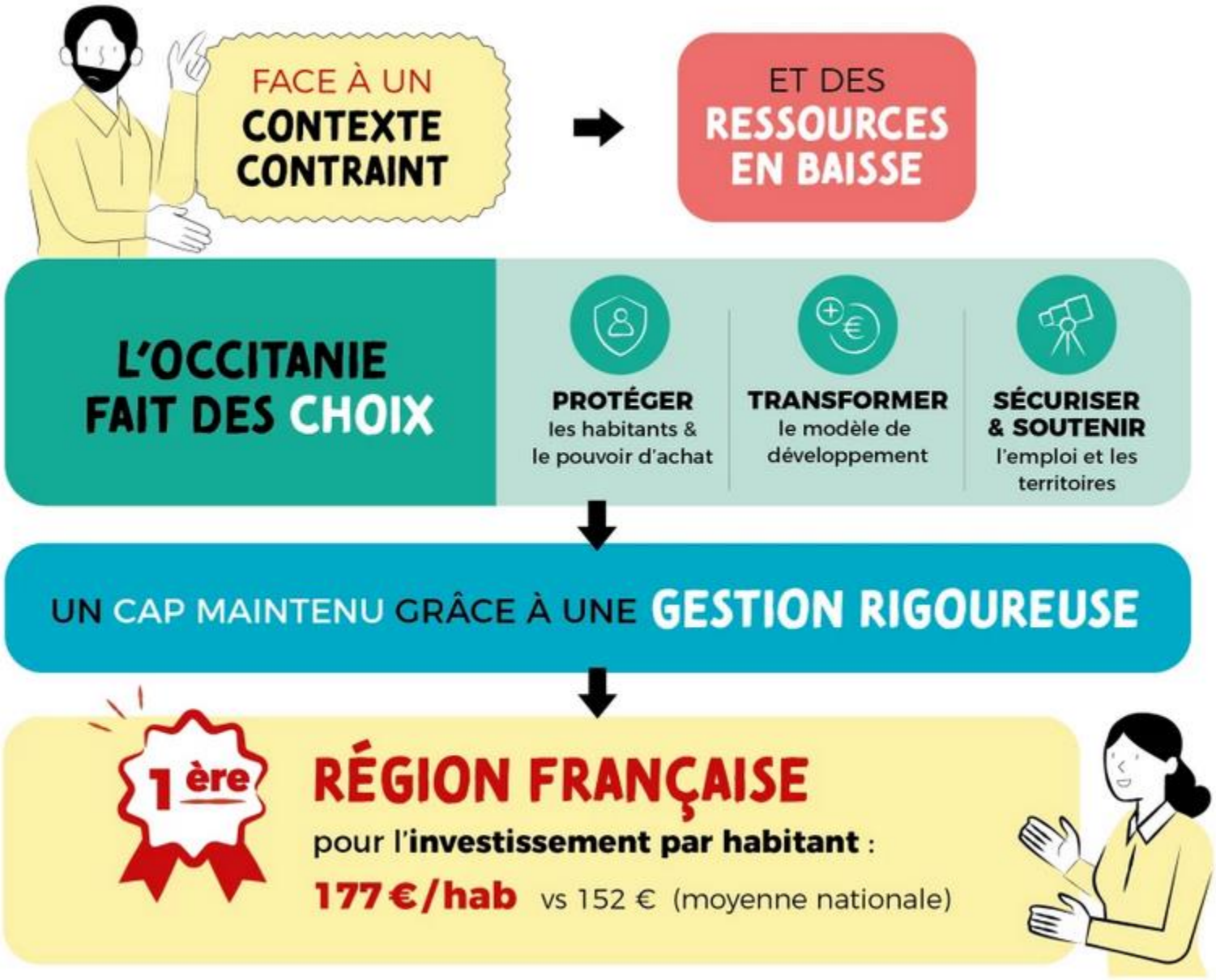
CONTEXTE LOCAL

BUDGET 2026 DE LA RÉGION OCCITANIE

EN 2026, L'OCCITANIE CONTINUE DE
PROTÉGER SES HABITANTS ET PRÉPARER L'AVENIR

Budget voté le 12 février 2026

Source : site internet de la Région



CONTEXTE LOCAL
… ROB 2026 DU DÉPARTEMENT DU GARD

OBJECTIF 1 :
Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin
1,9 M€

ACCOMPAGNER LES CHOIX DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES ET FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES
858 108 €
sur 230,8 M€ votés au BP 2025

MENER UNE POLITIQUE D'INSERTION AU SERVICE DE L'EMPLOI
13 200 €
sur 196 M€ votés au BP 2025

FAIRE DU LOGEMENT UNE PRIORITÉ
722 637 €
sur 9,3 M€ votés au BP 2025

FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES
316 400 €
sur 40,1 M€ votés au BP 2025

OBJECTIF 2 :
Protéger notre santé et notre qualité du vie
6,28 M€

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DURABLE POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ
65 738 €
sur 670 000€ votés au BP 2025

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
3,1 M€
sur 22,8 M€ votés au BP 2025

CONSTRUIRE UNE DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCEPTION
19 700 €
sur 3,3 M€ votés au BP 2025

AMÉNAGER LE TERRITOIRE EN SOUTENANT LES DYNAMIQUES TERRITORIALES
2 671 374 €
sur 9,2 M€ votés au BP 2025

FAIRE DU SPORT LA CLÉ DE L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN
50 920 €
sur 3,8 M€ votés au BP 2025

AGIR POUR LUTTER CONTRE LES RISQUES
352 068 €
sur 75,2 M€ votés au BP 2025

DÉVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
5 226 €
sur 300 000 € votés au BP 2025

OBJECTIF 3 :
Relier les personnes et les territoires
834 048 €

IMPULSER UNE POLITIQUE DE LA VILLE SOLIDAIRE ET SOUTENIR UNE VIE ASSOCIATIVE LOCALE
6 000 €
sur 9,1 M€ votés au BP 2025

MIEUX CIRCULER ET SE DÉPLACER
828 048 M€
sur 42,3 M€ votés au BP 2025

« L'examen du Rapport d'orientation budgétaire (ROB), 2026 marque, cette année encore,
l'heure des choix difficiles dans un contexte inédit où s'additionnent des incertitudes
politiques, économiques, sociales, écologiques et géopolitiques. »

La Présidente du Conseil départemental du Gard

NÎMES MÉTROPOLE : ÉLÉMENTS DU ROB 2026

Présenté en conseil communautaire le 27 octobre 2025

Maintien des taux de fiscalité

TFNB : 4,9 %
CFE : 34,30 %
THRS : 10,77 %

7 budgets concernés

Principal
Eau & Assainissement & Spanc
Transport
GCE
Aeroport
Gécko
DCTDM

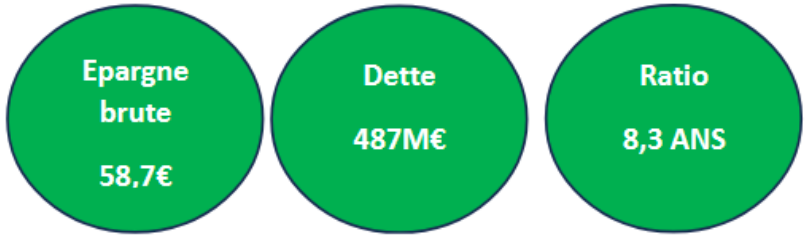
En 2026, 3 budgets annexes (Grand cycle de l'eau, Aéroport, Transport) vont bénéficier d'une subvention d'équilibre de la part du budget principal pour un montant total de 27 M€.

Le projet de budget consolidé 2026 cumule un volume de **380,4 M€** de dépenses se décomposant de la façon suivante :

- **210,8 M€ de dépenses de fonctionnement (hors opérations intra budgétaires)**
- **109,1 M€ de nouvelles dépenses d'équipement (hors reports de 2025)**
- **60,5 M€ d'autres investissements : remboursements d'emprunts, opérations pour compte tiers notamment**

Les grands projets de Nîmes métropole

- Lancement de la ligne T5
- Extension TCSP à Caissargues
- GEMAPI : PAPI III
- Aéroport : développent et élaboration du schéma d'aménagement
- Nîmes sud : création de la ZAE (ancien OCVIA)
- Magna porta
- Marché gare



Baisse du taux de la **TEOM** de 10,54 à 10,01 %

Augmentation du **tarif global de l'eau et de l'assainissement** de 4,01 €/m3 à 4,06 €/m3

NÎMES MÉTROPOLE ET BOUILLARGUES
RAPPELS DES LIENS FINANCIERS

En fonctionnement

En investissement

L'attribution de compensation (AC) : versée par Nîmes métropole selon les compétences transférées : DSI, médecine préventive, plateforme administrative, CIUVP, conseil en économie partagée… Elle est réajustée à chaque transfert de compétences par la CLECT. Le montant 2026 devrait être stable autour des 495 000 €.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) – facultative pour les communautés d'agglomération : instituée en 2002 par Nîmes métropole, elle est calculée selon plusieurs critères : potentiel fiscal des 4 taxes locales, revenu par habitant, population DGF, taux de logement social, nombre d'élèves, longueur de voirie… Elle est annoncée stable et évaluée à 56 000 € en 2026.

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : créé en 2012, c'est un outil de péréquation horizontale entre collectivités locales. En 2022, les 39 communes, membres de Nîmes Métropole, ont bénéficié de 5,49 M€ et Nîmes Métropole de 2,54 M€. Le montant et la répartition de l'enveloppe de F.P.I.C. 2026 devrait être à la baisse (l'enveloppe devrait passer de 2,4 à 2,3 M€). Le montant exact ne sera notifié qu'au second semestre 2026 ; une prévision de 110 000 € maximum parait raisonnable

Les fonds de concours : ils permettent d'aider au financement de projets d'investissement dans divers domaines (voirie, accessibilité, sport, rénovation des bâtiments communaux…). La somme allouée à Bouillargues est de 956 380 € maximum pour la totalité du mandat 2020/2026. **Cette enveloppe a été complètement consommée. Il est probable que ces financements seront redéfinis par l'EPCI.**

INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE

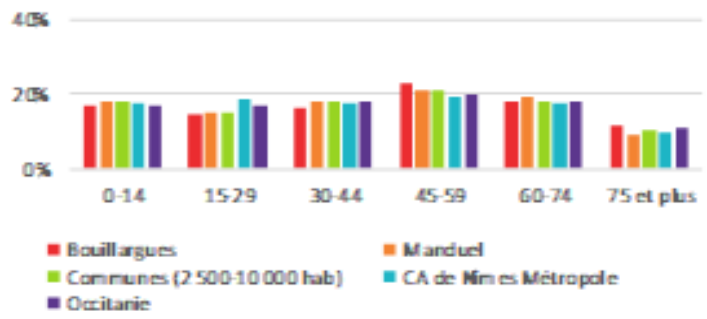
POPULATION TOTALE

Au 1er janvier 2026

6202 habitants

Les résultats du recensement 2026 ne sont pas encore connus

Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2019

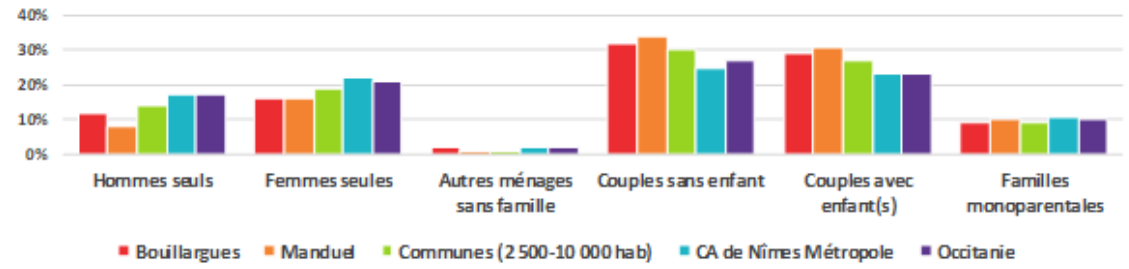
Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Méd. généralistes	Spécialistes	Autres professions	Dentistes	Pharmacies
Bouillargues	11,2	3,2	52,8	4,8	3,2
Manduel	7,2	2,9	74,9	7,2	2,9
Communes (2 500	10,1	3,9	45,9	6,3	3,8
CA de Nîmes Mét	10,4	9,7	56,3	7,5	3,5
Occitanie	10,1	8,2	58,1	7,0	3,4

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

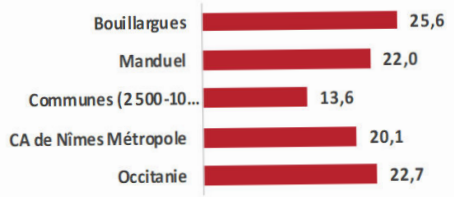
En 2021, Bouillargues avait 11,2 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 10,4 pour la CA de Nîmes Métropole.

Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2019

Licenciés sportifs* pour 100 habitants



Source : INJEP, 2019

En 2019, le nombre de licenciés sportifs de la commune pour 100 habitants était de 25,6, contre 13,6 pour Communes (2 500-10 000 hab).

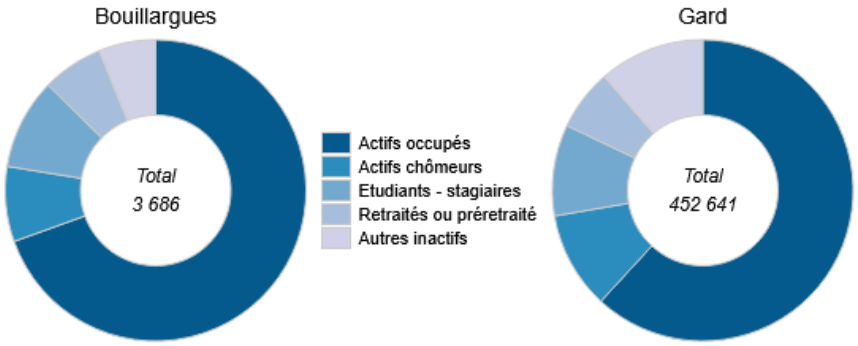
ACTIVITÉ LOCALE, EMPLOI ET REVENUS

Sources : France Travail, CAF, INSEE, DGFIP

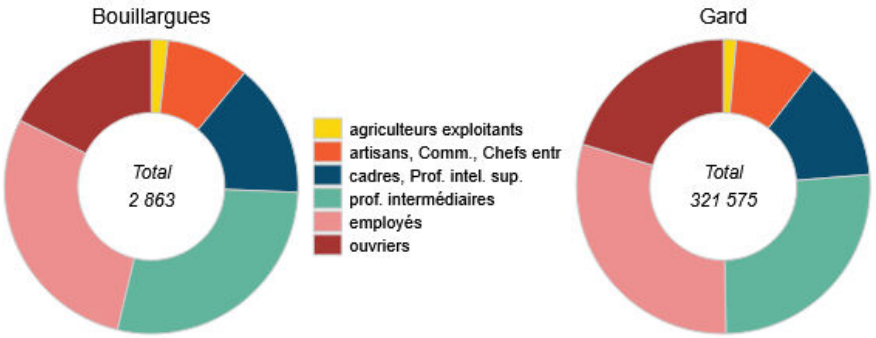
Trajet domicile / travail

- 90 % des actifs utilisent leur véhicule personnel
- 23 minutes en moyenne

EMPLOI – CHOMAGE - données 2022



CSP DES ACTIFS - données 2022



ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITE – 2023



REVENU MOYEN PAR FOYER FISCAL



Source : DGFiP, 2023

HABITAT ET LOGEMENTS SOCIAUX

Dénombrement des logements sociaux au 1/1/25

- **Taux de réalisation :** 8,3 % (contre 7,7 % en 2024)
- **Objectif 25 % :** 669 logements à réaliser
- **Réalisés :** 223 logements
- **Déficit :** 446

Chiffres clés

1 % de résidences secondaires
6 % de logements vacants (taux faible)

Habitat individuel majoritaire avec des logements de grande taille (83% du parc, contre 17% d'appartements dont la part augmente)
72 % de propriétaires

Prix immobiliers élevés par rapport à la moyenne départementale

Evolution du prélèvement

2019	0 €
2020	2 506 €
2021	43 047 €
2022	94 896 €
2023	93 821 €
2024	230 185 €
2025	215 699 €
Estimation 2026	230 000 €

La commune étant en **carence,** c'est-à-dire qu'elle ne réalise pas assez de logements sociaux au regard des objectifs de la loi SRU, l'État applique une pénalité qui évolue chaque année et qui a été largement majorée depuis 2024 (+200 %)

La commune a déposé un recours contre l'arrêté fixant la pénalité 2024. Le dossier n'est pas encore jugé.

Depuis 2024, la commune adhère à l'association « communes solidaires SRU » destinée à ouvrir le débat, de façon apolitique, autour des difficultés d'application de la loi SRU et des contraintes subies par les communes carencées.

ENFANCE ET JEUNESSE

- Nombre d'enfants scolarisés (2025/2026) :
  - Élémentaire : 289 (-12) et maternelle : 165 (+12 avec une ouverture de classe à la rentrée de septembre 2025) / la tendance à la baisse des enfants scolarisés correspond à un mouvement national qui doit être suivi
  - École privée sous contrat Charles Péguy : 201 élèves (à la baisse) dont 84 Bouillarguais (+2)
  - Collège Les Fontaines : 728 élèves (dont 279 Bouillarguais) / effectif global à la baisse mais stable pour les élèves résidant à Bouillargues
  - Une école privée et un collège (hors contrat) bilingue à pédagogie Montessori accueille une vingtaine d'enfants en temps scolaires et pendant les mercredis et les vacances de la maternelle au collège.

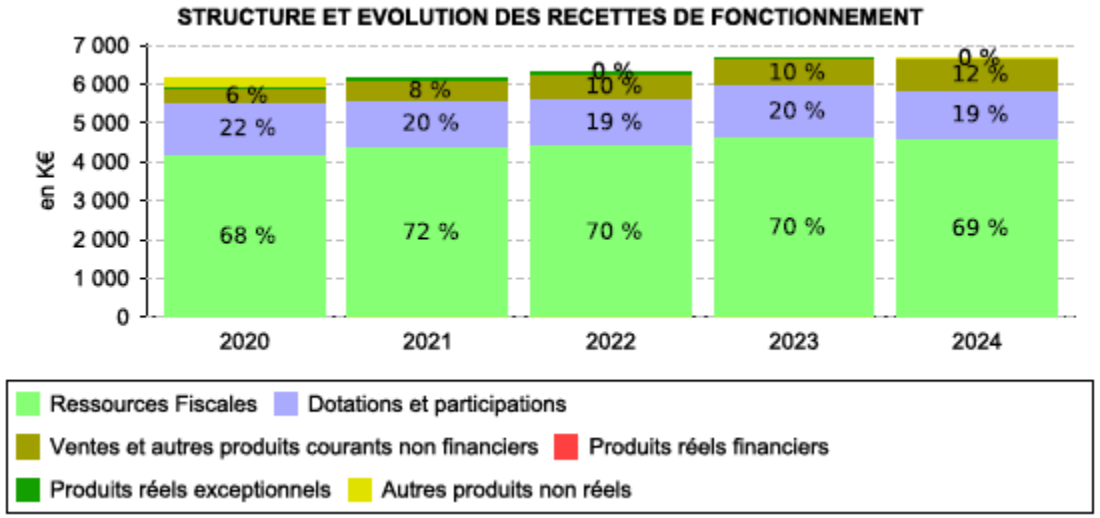
- Une cinquantaine d'enfants de 3 à 11 ans accueillis régulièrement le mercredi et pendant les vacances scolaires à l'ALSH

- Le Point Rencontre Jeunes a repris aussi de l'ampleur : il est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf Noël) pour les ados. Le partenariat mérite d'être reconduit afin de garder le contact avec les jeunes

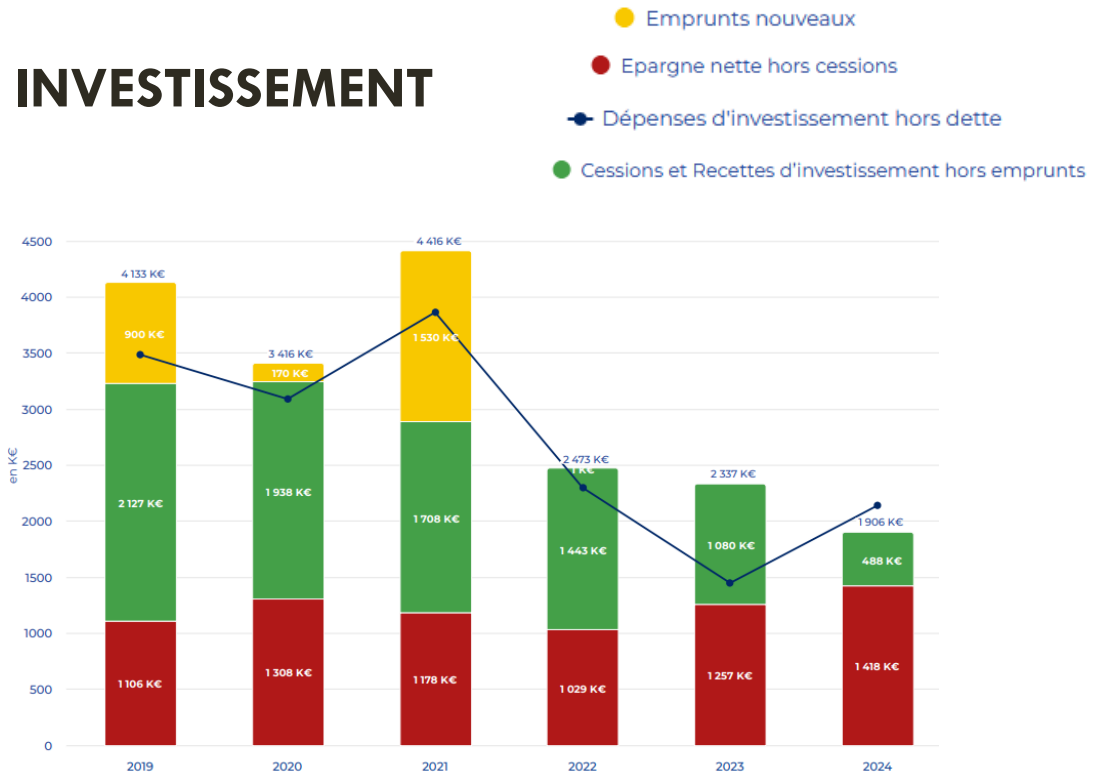
- Petite enfance
  - La crèche (associative) accueille une quarantaine d'enfants réguliers et 25 enfants occasionnels. Un renouvellement de la direction et du bureau a été opéré en 2024.
  - D'autres solutions sont offertes aux parents pour l'accueil des 0/3 ans : micro-crèches (nouvelle ouverture annoncée en 2026), assistantes maternelles, MAM…
  - Partenariat avec le Relais Petite Enfance (RPE) Emmanuel d'Alzon qui offre divers services autour de la petite enfance

RÉTROSPECTIVE SUR LES RECETTES 2024

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Une répartition stable et régulière des recettes avec une prépondérance des recettes fiscales et de l'épargne nette.

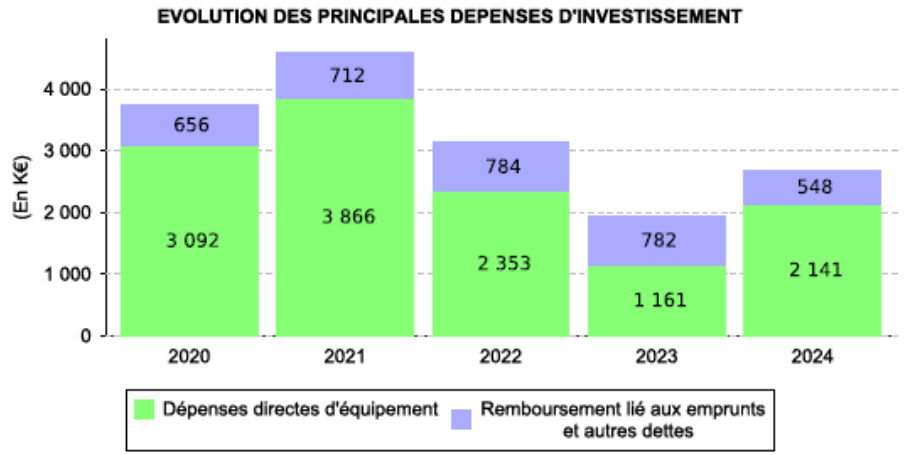
Source : document de valorisation financière et fiscale 2024 du Trésorier
données 2025 non connues à la date du ROB

Source : document financier de la Banque Postale

RÉTROSPECTIVE SUR LES DÉPENSES 2024

2024		Montant en € par hab pour la strate de référence		
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Charges générales	281	345	326	311
Charges de personnel	343	597	621	604
Charges de gestion courante	108	139	121	123
Charges réelles financières	13	31	24	19
Charges réelles exceptionnelles	0	1	6	5

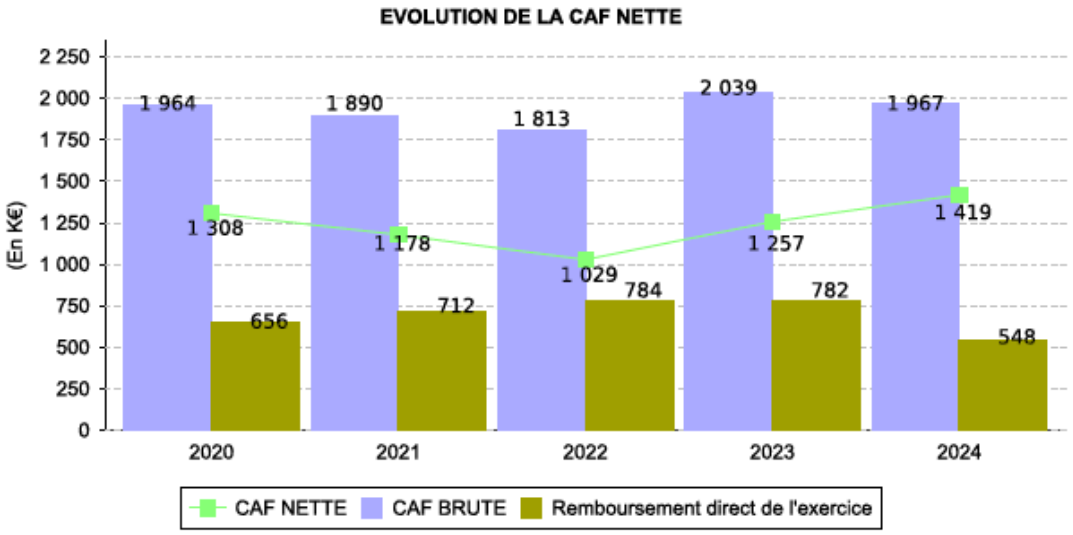
Des dépenses de fonctionnement toujours nettement plus basses que les moyennes de la strate.



Une reprise des investissements en 2024 après un retard pris en 2023.
Depuis 2024, de nombreux projets prévus au PPI (Agora, maison médicale, mise en sécurité de la Bergerie, rénovation de la toiture de l'église, voirie…) ont été engagés.

Source : document de valorisation financière et fiscale 2024 du Trésorier – données 2025 non connues à la date du ROB

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

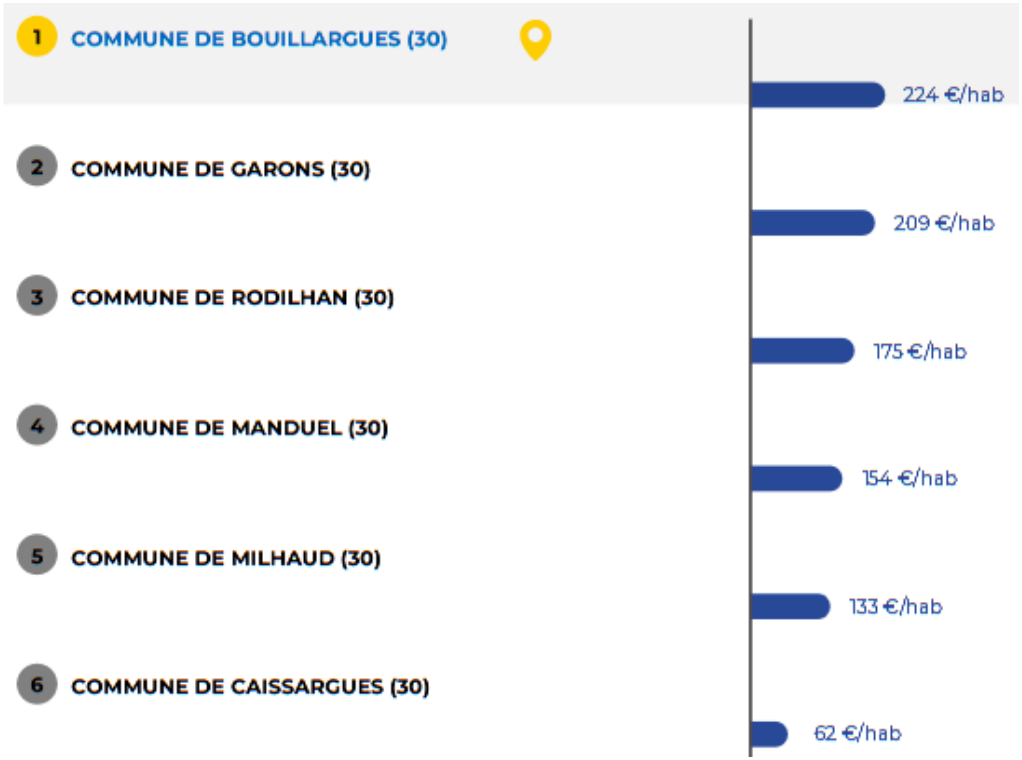


La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

A Bouillargues, le niveau est stable et très satisfaisant.
Il est en augmentation depuis 2022.

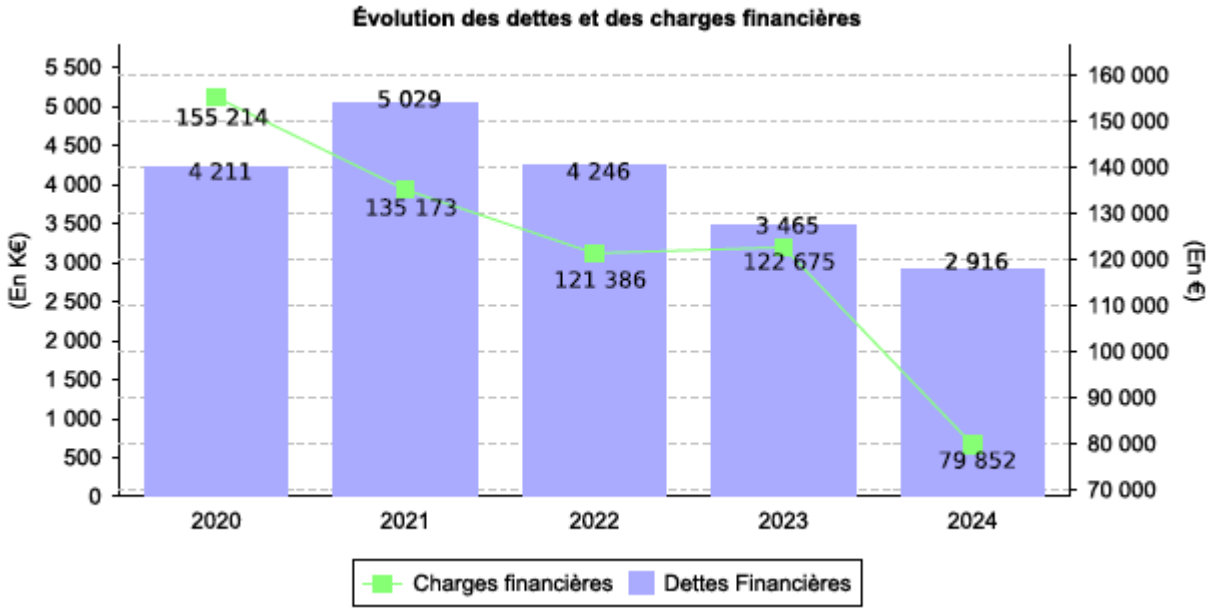
ÉPARGNE NETTE

Un niveau d'épargne sécurisant et plus élevé que les communes voisines comparables.



DETTE
BAISSE CONTINUE DES CHARGES FINANCIÈRES

En 2025 :
Capacité de désendettement
1,5 an



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

Forte baisse du remboursement de la dette en 2024, ce qui a permis la souscription d'un nouvel emprunt (3,60 % à taux fixe sur 15 ans), voté par le conseil municipal en juin 2025 et débloqué en octobre 2025. Le remboursement par échéance trimestrielle débutera en 2026.

En 2026 : prévoir un remboursement de 691 000 € en capital et 143 000 € en intérêt.

Dette par habitant au 01/01/2026 : 779 €

RAPPEL DES OBJECTIFS D'ÉVOLUTION

1/ Maintenir des dépenses réelles de fonctionnement stables et réalistes

- Dépenses à caractère général (011) encadrées grâce à la relance régulière des marchés, au suivi des budgets par service avec l'élu délégué et chaque responsable et à la recherche d'optimisation des coûts de fonctionnement ; d'autant plus dans le contexte inflationniste actuel
- Dépenses du personnel (012) maîtrisées grâce au maintien des effectifs et à une organisation optimisée

2/ Réaliser le projet de mandat et les grands investissements prévus

3/ Satisfaire le besoin de financement de la collectivité

- En maintenant un autofinancement solide, signe d'une gestion maîtrisée et rassurant pour les banques qui notent ainsi très favorablement la commune
- En optimisant le recours à l'emprunt
- En anticipant la baisse des subventions (baisse du fonds verts et des subventions régionale annoncée, atteinte enveloppe maximale fonds de concours)
- En maintenant une trésorerie optimale et rassurante pour assurer les dépenses régulières sans avoir à recourir à des lignes de trésorerie (jamais fait depuis le début du mandat)



Malgré cette gestion serrée et une CAF solide, la commune doit intégrer un « effet ciseau » (hausse des dépenses + baisse des recettes) de plus en plus marqué qui restreint les marges de manœuvre.

RECETTES FISCALES

Revalorisation des bases fiscales 2026

0,8 %

(l'un des plus faibles taux de ces dernières années)

Après la baisse continue des impôts locaux sur le mandat 2014/2020,

et par prudence, un maintien des taux actuels sera proposé, à savoir :

- Taxe sur le foncier bâti : 21.76 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 54.87 %

Rappel : dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP), un coefficient correcteur est appliqué au produit de TFPB transféré aux communes, afin d'assurer une compensation équilibrée. Il est calculé en comparant les ressources perdues et les ressources transférées.

Autres recettes fiscales principales

Taxe sur les pylônes électriques, taxe sur la consommation finale d'électricité (*variable selon la météo !)*, taxe additionnelle aux droits de mutation (*à la baisse en raison de la crise immobilière*), fonds de péréquation des ressources intercommunales.

DOTATIONS : ÉVOLUTION ET PROJECTION

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 évaluation
DSR cible	141 506	70 753	0	0	0	0	0	0
DSR Péréquation	101 642	104 291	105 773	103 154	120 869	133 780	138 267	120 000
DSR Bourg centre	328 013	337 687	355 601	371 991	398 608	423 883	440 069	430 000
DGF	308 715	304 832	304 000	296 141	293 292	289 252	282 192	275 000
DNP	156 645	149 347	145 555	140 341	140 801	134 873	135 179	130 000
TOTAL	**1 036 521**	**966 910**	**905 920**	**911 607**	**953 570**	**981 788**	**995 707**	**955 000**

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) n'augmentera pas en 2026 (après un +150 M€ en 2025, elle reste donc à 27,4 Mds€) et la péréquation verticale sera revue, « avec + 140 M€ pour la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et +150 M€ pour la Dotation de Solidarité Rurale (DSR).

Cependant, l'enveloppe totale de la DGF étant gelée, les hausses de la DSU et de la DSR seront intégralement financées à l'intérieur de la dotation globale de fonctionnement.

Les prévisions sont donc faites avec prudence.

COMPENSATIONS INTERCOMMUNALES

Attribution de compensation : évaluée à 495 000 € en tenant compte

- Du transfert des compétences (développement économique, qualité de l'air, GEMAPI, ZAE, pluvial…)
- De l'adhésion aux services mutualisés : plateforme administrative (conseil juridique), CIUVP, briques informatique et téléphonie (Direction Numérique), Délégué à la Protection des Données, prévention hygiène et sécurité, conseil en économie partagée

Le montant est à cette date estimatif et sera révisé au cours du mois d'avril 2026, une fois connus les coûts de mutualisation 2025

Le versement par Nîmes Métropole est réparti en 4 échéances.

Dotation de solidarité communautaire : suite à l'actualisation des données, Bouillargues devrait percevoir environ 56 000 € en 2026 (comme depuis 2022 – Nîmes Métropole a reconduit l'enveloppe 2025 et fixera la somme exacte en avril 2026)

Reversement aux communes d'une fraction de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de longue distance attribuée à Nîmes métropole et ventilée selon le critère de légal de longueur de voirie soit 3561,14 € pour Bouillargues attendus en 2026

AUTRES RECETTES

Loyers et tarifs

- Maintien des tarifs (location de salle, photocopie…) réactualisés en 2024 au regard de l'inflation
- Stabilité du loyer de la « maison de retraite » qui évolue selon le bail renouvelé en 2020 (indexation sur l'indice de référence des loyers)
- Stabilité des autres baux (hors revalorisation indiciaire)
- Nouveaux loyers attendus : local médical et maison rue de la République
- Maintien d'un tarif avantageux (35 €) pour les Bouillarguais pour le grand concert de l'été 2026 de Laurent VOULZY le 3 juillet dans les arènes

Jeunesse

- Stabilité des tarifs envisagée pour les temps méridiens dont la dernière mise à jour date de septembre 2024
- La Convention Territoriale Globale (CTG) a été renouvelée pour un an en 2026

FCTVA (Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) – part fonctionnement

- Les dépenses d'entretien de la voirie, des bâtiments publics et les dépenses d'entretien des réseaux peuvent être intégrées au FCTVA
- 20 000 € estimés en 2026

DÉPENSES A CARACTÈRE GÉNÉRAL (011)
UNE GESTION MAÎTRISÉE CONTINUE

- Gestion sérieuse des budgets de fonctionnement afin de maintenir des équipements et des services publics de qualité. Évaluation 2026 à + 3 %
- Suivi des marchés publics conclus
  - Certains sont à la hausse : contrats d'assurance (phénomène national), fourniture de gaz et d'électricité (à renouveler en 2026), entretien des chaudières et climatiseurs (vu l'augmentation du nombre d'unités)
  - Certains sont stabilisés pour l'entretien des bâtiments, la location des véhicules (parc optimisé), l'entretien des espaces verts de la ZAC des Combes et des Cardonniers
- Gestion des services enfance confiée à la Ligue de l'Enseignement (périscolaire + extrascolaire + PRJ) suite à un renouvellement du marché en 2024 pour 3 ans
- Intégration de la **forte pénalité pour non réalisation de logements sociaux : plus de 230 000 € ;** majorée depuis 2024 malgré les efforts faits par la commune
- Maintien d'un budget culture significatif pour offrir une programmation qualitative
- Maintien de la participation à 45 € par enfant en maternelle et en élémentaire
- Augmentation de la cotisation au SDIS à 214 195,39 (+ 8 624,65€ par rapport à 2025)
- Prévision de 40 000 € de dotation pour risques

RESSOURCES HUMAINES

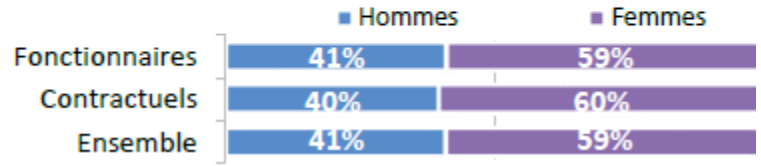
EXTRAIT DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024 ÉTABLI EN 2025

18 498 € de dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail

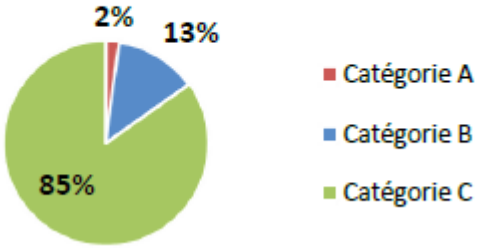
49 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024

> **41** fonctionnaires
> **5** contractuels permanents
> **3** contractuels non permanents

Répartition par genre et par statut



Répartition des agents par catégorie



En moyenne, les agents de la collectivité ont 50 ans

11 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

Taux d'absentéisme global
(toutes absences y compris maternité, paternité et autre)

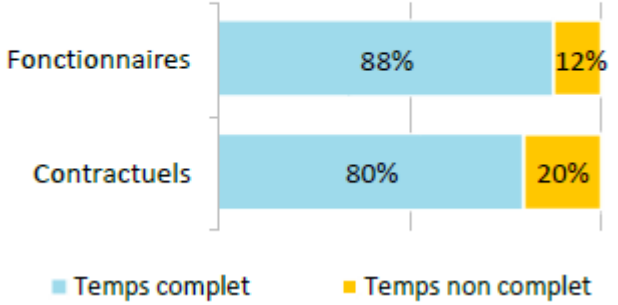
6,23%

2 accidents du travail déclarés au total en 2024

> 2 accidents du travail pour 49 agents en position d'activité au 31 décembre 2024

> En moyenne, 12 jours d'absence consécutifs par accident du travail

Répartition des agents à temps complet ou non complet



DÉPENSES DE PERSONNEL (012)

EFFECTIF STABLE MAIS DES INCERTITUDES

Révisées, en tenant compte de plusieurs points :

- Stabilité des effectifs et adaptation permanente face aux mobilités
- Avancements réguliers de grades en application des LDG
- Contrat d'assurance statutaire en hausse depuis 2025 : près de 100 000 € à prévoir
- Revalorisation du prix du service de paie à façon du CDG (passe de 10,40 € en 2025 à 11,20 € le bulletin en 2026)
- Revalorisation du SMIC de 1,18 % au 1er janvier 2026
- Prise en compte du Glissement Vieillesse Technicité à 4 %
- Augmentation de 3 points de la cotisation employeur CNRACL (retraite). Depuis 2025, il est prévu une augmentation annuelle de 3 points pendant quatre ans afin d'atteindre 12% d'augmentation en 2028 pour réduire le déficit de la CNRACL.
- Augmentation de + 2 % du plafond de la sécurité sociale

DONNEES 2024 (source : rapport social unique 2024 – dernière version connue à la date du ROB)

- Les **charges de personnel** représentent 44,95 % des dépenses de fonctionnement
- La **part des primes et indemnités** sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 14,54 %
- 18 498€ consacrés à la **formation** en 2024 (budget en hausse)

ACTION SOCIALE

Pour ses agents, la commune adhère au **CNAS** qui propose des prestations variées aux agents : CESU, chèques culture, billetterie cinéma et spectacle, aides rentrée/noël, séjours…

PARTICIPATIONS COMMUNALES

50 € par an et par agent pour la **participation au contrat de prévoyance**

15 € par mois et par agent pour la **participation à un contrat de mutuelle** labellisé

Depuis 2024, les agents bénéficient de **TICKETS RESTAURANTS** d'une valeur de 6 € prise en charge à 50 % par la commune
soit un coût de 15000 € en moyenne par an pour la collectivité

SUBVENTIONS 2026
PLUS DE 325 000 € D'AIDE PRÉVUE

Soit 15 % du budget de fonctionnement consacré à la vie associative

- Financement des associations :
  - Aide directe : plus de 115 000 € pour accompagner leurs activités auprès des Bouillarguais et un soutien supplémentaire apporté aux associations les plus actives.
  - Avantages en nature (personnel, locaux, matériel mis à disposition gratuitement) : évalués sur demande de la cour des comptes à 325 000€ (base 2023) – 6 associations bénéficient d'une convention d'objectifs
- Subventions aux écoles, dont le forfait communal versé à Charles Péguy pour les élèves Bouillarguais qui y sont inscrits
- Maintien de l'opération « coup de pouce permis » : une aide 200 € par jeune qui obtient le permis de conduire automobile, qui permettrait d'aider 25 jeunes en 2026 (60 ont été soutenus depuis la mise en place en 2021)
- Subvention à la crèche : 80 000 € (le montant définitif sera déterminé selon le bilan de l'association)
- Pérennisation de l'aide à la rénovation des façades (15 000 €) pour la 8ème année, après un élargissement du périmètre décidé en 2019 qui a permis de soutenir plus de projets
- Afin de réduire la pénalité liée à la carence en logements sociaux, des aides aux bailleurs sociaux sont prévues, en contre partie de la réservation de logements.

INVESTISSEMENTS POUR LE MANDAT 2020-2026 … RAPPEL DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Une programmation de principe répartie en 3 volets :

- Finaliser l'aménagement du pôle des Aiguillons (zone Agora) : sport, culture et loisirs
- Améliorer la voirie communale et les réseaux
- Maintenir un bon niveau d'équipement public et continuer l'embellissement de la ville

Soit 18 millions d'€ de dépenses réelles (hors remboursement du capital des emprunts) prévus jusqu'en 2026 ainsi répartis en principe :

- 1 million d'€ pour le pôle des Aiguillons (zone Agora) : équipements culturel et sportif
- 1 million d'€ de travaux de voirie par an, y compris les chemins ruraux
- 1 million d'€ pour les autres dépenses par an (bâtiments, projets ponctuels)

Chaque année, les enveloppes ont été ajustées selon l'avancée des projets et les opportunités, et selon les imprévus.

Les années 2024/2025 ont marqué la concrétisation de nombreux projets pour l'Agora-Foot, la rénovation de la toiture de l'église, l'extension de la maison médicale, la première phase de rénovation de la Bergerie…

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Le FCTVA permet de récupérer une partie de la TVA payée sur certaines dépenses d'investissement au taux de 16,404 %
- Un excédent cumulé 2025 prévisionnel supérieur à 3 millions d'€ sera partiellement affecté en recettes d'investissement pour financer les projets
- Baisse estimée des droits de mutation en raison de la crise immobilière qui n'ont représenté que 27 000 € en 2024 contre 119 000 € en 2021
- Virement de la section de fonctionnement, estimé à plus de 2 millions d'€
- Une taxe d'aménagement (TA) dûe par le bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme :
  - évaluée avec précaution à 10 000 € (la DGFIP a pris du retard dans le versement de la TA)
  - Pour rappel, la TA a pu représenter plus de 100 000 € de recette annuelle. La baisse cumulée est donc considérable alors que la recette a juste atteint 17 000 € en 2025
- Opérations d'ordre pour les amortissements : évaluées à 350 000 € (pour rappel, le calcul est fait au prorata temporis depuis le passage en M57 en 2023)
- Subventions obtenues (acompte ou solde) : toiture de l'église, Agora, place des Tamaris, vidéoprotection, extension local médical, Bergerie

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- 2026 étant une année électorale, aucune enveloppe « projets » détaillée n'est donc inscrite à la date du vote du ROB.

- Le budget doit cependant prévoir les restes à réaliser qui correspondent aux dépenses d'investissement engagées par la commune en 2026.

- Doivent s'y ajouter le remboursement du capital des emprunts et les opérations d'ordres (pour les amortissements principalement).

- Le niveau de dépenses pour de nouveaux investissements en 2026 devrait être supérieur à 3 millions €. Ces crédits seront à répartir aux chapitres 20, 21 et 23.

BUDGET ANNEXE « CIMETIÈRE »

- Ce budget excédentaire ne comporte qu'une section de fonctionnement.
- Il permet de créer et de vendre des concessions au cimetière communal (caveaux + columbarium).
- Il peut être équilibré à 25 000 €, comme depuis 2024.
- Le conseil municipal pourra décider de maintenir ou réévaluer les tarifs des concessions et du columbarium (dont la dernière mise à jour date de 2024).

CCAS
… INFORMATIONS SUR LE BUDGET ET LES ACTIONS

- Budget stable (près de 70 000 €) avec un personnel dédié (rémunéré par le budget général)
- Financé principalement par un bon autofinancement, résultat d'une gestion sérieuse, et par une subvention maintenue à 15 000 € versée par le budget général.
- Il permet de délivrer une aide d'urgence (hygiène et alimentation) et une aide au paiement des factures d'énergie. Le conseil d'administration du CCAS se réunit régulièrement pour étudier les dossiers et vérifier que les critères d'éligibilité sont respectés.
- Le CCAS délivre aussi un accompagnement dans l'instruction des dossiers d'aide sociale du Département (aide à domicile ou hébergement), APA et SASPA et organise des manifestations pour les séniors (sorties pendant la semaine bleue notamment).
- De nombreux partenariats sont liés pour des actions thématiques, ciblées et durables : association Via Femina Fama (lutte contre les violences conjugales), Amaëlles (halte au répit pour les aidants), Aspie Family (autisme)…
- Un portage de repas (fournis par Toque et Sens) est aussi assuré 3 fois par semaine par du personnel communal qui assure ainsi un lien social de proximité. Le niveau de satisfaction des bénéficiaires est important et le tarif est avantageux (7,10 € le repas depuis le 1er janvier 2025).
- En 2026, comme en chaque début de mandat, une mise à jour de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) devra être faite.

RAPPEL CALENDRIER BUDGÉTAIRE 2026

- Décembre 2025 : vote des ouvertures anticipées de crédits pour ouvrir ¼ des dépenses d'investissements 2026 pouvant être engagées avant le vote du budget

- Février 2026 : présentation et débat sur le présent ROB 2026

- Avril 2026 (au plus tard le 30 avril 2026) :
  - Vote du CFU du budget principal et du budget annexe des caveaux
  - Vote des taux de la fiscalité locale 2026
  - Vote de l'affectation des résultats 2025
  - Vote des budgets 2026

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Bouillargues
en costières

ROB 2026

SÉANCE DU 24 FEVRIER 2026